



# Bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien

## Comité de pilotage : ordre du jour et planning de la réunion

Vendredi 14 octobre 2005 – Salle polyvalente de Langoat

Heure	Intitulé	Intervenant
09h15	<b>Accueil</b> des participants	
09h45	<b>Introduction du maire de Langoat et du président du bassin versant Jean Nicolas</b>	
10h00	<b>Bilan actuel et objectifs visés par le contrat pour chacun des axes suivants</b>	
	• <u>Qualité de l'eau</u> aux trois prises d'eau superficielles	Isabelle Cadiou <i>(animatrice du bassin versant)</i>
10h10	• <u>Actions agricoles</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Bilan des actions collectives et individuelles</li> <li>▫ Conclusions et perspectives par le président du CPA Jean-François Delattre</li> </ul>	Amélie Suire <i>(animatrice agricole)</i>
10h25	▫ Présentation des résultats du réseau de reliquats azotés (secteur du Rudonou)	Bertrand Cudon <i>Conseil général – D.A.E.</i>
10h40	• <u>Aménagement et gestion de l'espace rural</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>▫ Reconstitution du bocage</li> </ul>	Adeline Le Cornet <i>(responsable bocage)</i>
10h45	▫ CRE Jaudy-Guindy-Bizien : volet zones humides	Jérémy Bourdoulous <i>(responsable zones humides)</i>
10h55	▫ CRE Jaudy-Guindy-Bizien : volet cours d'eau	Gwennina Mathieu <i>(responsable rivière)</i>
11h00	▫ Présentation des conclusions de l'étude hydrogéomorphologique du Jaudy réalisée par le bureau d'études Sogreah	Gwennina Mathieu <i>(responsable rivière)</i>
11h15	• <u>Actions communales</u> (charte Dour hon douar, plans de désherbage, formation des agents, bilans des démonstrations)	Dominique Le Goux <i>(responsable actions non agricoles)</i>
11h25	• <u>Communication et sensibilisation</u> (bulletins, guides, interventions, manifestations)	Isabelle Cadiou
11h30	<b>Questions</b>	
12h00	• <u>La Directive Cadre sur l'Eau</u>	Marie-Claude Nihoul <i>(Agence de l'eau Loire-Bretagne)</i>
12h15	<b>Questions, débat final</b>	
12h30	<b>Fin de la réunion</b> <b>Vin d'honneur</b>	

## BASSIN VERSANT DU JAUDY-GUINDY-BIZIEN

### Bilan 2005 et propositions pour 2006 dans le cadre du contrat Dour hon douar

#### ❖ La qualité de l'eau brute

Les moyennes présentées sont celles de trois stations du bassin versant, à savoir :

- Pont-Morvan sur le Jaudy ;
- Le Guindy sur le Guindy ;
- Pont-Soïg sur le Bizien.

L'évolution des teneurs moyennes en nitrate pour le Jaudy et le Guindy présente une baisse sensible sur la période 2000-2002, puis une stagnation voire une légère augmentation sur la période 2003-2005, mais avec des valeurs inférieures à 2000. Pour le Bizien, l'évolution est moins sensible et une stagnation est constatée sur l'ensemble de la période.

Pour l'année 2004, les teneurs en nitrate aux trois stations sont les suivantes :

- **Pont-Morvan** : moy. 35,3 mg/L (max. 43 mg/L ; médiane 36,5 mg/L ; fréquence de dépassement: 0 %)
- **Le Guindy** : moy. 45,9 mg/L (max. 60 mg/L ; médiane 48 mg/L ; fréquence de dépassement: 37 %)
- **Pont-Soïg** : moy. 53,6 mg/L (max. 68 mg/L ; médiane 55 mg/L ; fréquence de dépassement: 77 %)

Les teneurs en pesticides, quant à elles, voient une amélioration entre janvier 2000 et juin 2005 avec une baisse des valeurs maximales et des fréquence de détection pour les triazines, le diuron et l'isoproturon (baisse malgré tout moins sensible ou plus lente pour ce dernier). Pour le glyphosate, les fréquences de détection sont relativement faibles. Pour l'AMPA en revanche, on constate une augmentation des valeurs maximales et/ou des fréquences de détection.

Molécules	Cours d'eau	Max. 2004	Fréquence de détection	Tendance (max. et fréquence)	Objectifs 2006
Triazines	Jaudy	0,14	24 %	↘ et ↘	< 0,5 µg/L pour groupe de molécules
	Guindy	0,85	60 %	↘ et ↘	
	Bizien	0,15	61 %	↘ et ↘	
Diuron	Jaudy	0,42	11 %	↘ et ↘	< 0,1 µg/L par molécule
	Guindy	0,18	22 %	↘ et ↘	
	Bizien	0,16	11 %	↘ et ↘	
Isoproturon	Jaudy	0,51	43 %	↘ et ↘	< 0,1 µg/L par molécule
	Guindy	1,15	57 %	↘ et ↗	
	Bizien	0,22	39 %	↗ et ↗	
Glyphosate	Jaudy	0,35	29 %	↗ et ↘	< 0,1 µg/L par molécule
	Guindy	0,33	21 %	↘ et ↗	
	Bizien	0,15	15 %	↘ et ↘	
AMPA	Jaudy	0,75	71 %	↗ et ↗	< 0,1 µg/L par molécule
	Guindy	0,70	85 %	↗ et ↗	
	Bizien	1,19	69 %	↗ et ↗	

## ❖ Les actions agricoles

### ➤ Les actions collectives

#### *- Diagnostics et formations*

Douze jours de diagnostics de pulvérisateurs ont été réalisés en 2005 avec deux coopératives partenaires, qui ont permis le contrôle de 64 pulvérisateurs sur six sites du bassin versant. Cinquante-deux pastilles vertes ont été délivrées.

Six formations ont été proposées aux agriculteurs sur les thèmes suivants : désherbage des céréales, désherbage du maïs, conduite des cultures (prairies), techniques sans labour, plan de fumure de la directive Nitrates, plan de fumure phosphore-potasse (pour les agriculteurs ayant signé un EPA). Une campagne de pesées d'épandeurs a été proposée, ainsi qu'une journée d'information sur le logiciel Synagriferti (gestion du plan de fumure).

#### *- Réunions et commissions*

Le comité professionnel agricole (CPA) s'est réuni 3 fois et compte aujourd'hui 19 membres actifs. Le nombre moyen de participants aux réunions est de 12. Les commissions agronomie et communication se sont réunies deux fois chacune. Le président du CPA a participé au Tro Breiz organisé par la Région à l'automne 2004 auprès des bassins versants sur l'après 2006, et à la journée régionale des chambres d'agriculture du 12 octobre 2005 consacrée aux actions dans les bassins versants.

#### *- Communication*

Un bulletin Douar hon douar Pro a été réalisé à ce jour, un autre est en préparation. Des articles de presse sont publiés régulièrement (diagnostic des pulvérisateurs, réseau de reliquats azotés...). Une réunion du comité technique agricole a réuni des présidents de communautés de communes et des membres du CPA pour échanger sur la question agricole. Il en ressort une nécessité de communiquer sur les efforts réalisés par la profession agricole en terme de reconquête de la qualité de l'eau.

#### *- Résorption*

Une mise à jour du tableau de bord a été réalisée avec les données transmises par la DDAF et les données issues des EPA.

#### *- PMPOA*

Des enquêtes téléphoniques sont en cours de réalisation par les animatrices agricoles auprès de 250 agriculteurs du bassin versant pour les inciter à déposer un dossier d'ici le 31 décembre 2005 auprès des organismes compétents (au-delà de cette date, il n'y aura plus de demande de subvention possible pour les travaux de mise aux normes). Ce travail a été demandé en cours d'année par la DDAF et les financeurs du programme Bretagne eau pure pour appuyer les services de l'Etat dans leur démarche d'information auprès des agriculteurs potentiellement concernés.

#### *- Réseau de reliquats azotés*

Le suivi des reliquats azotés se poursuit sur le secteur du Rudonou, affluent du Guindy, en partenariat avec le Conseil général. 17 exploitants sont volontaires et 19 parcelles font l'objet du suivi sur trois types de cultures : céréales (blé, orge), maïs et choux. Des conseils sont prodigués aux agriculteurs en fonction des résultats d'analyses obtenus et une restitution collective en fin d'année permet d'échanger et de travailler sur l'amélioration de la fertilisation azotée. Cette action sera poursuivie en 2006.

➤ Les actions individuelles

- *Les engagements de progrès agronomique (EPA)*

Les EPA sont un outil de contractualisation d'une durée de 2 ou 3 ans proposé aux agriculteurs des secteurs prioritaires. Il existe 4 secteurs à ce jour, tous concernés par le programme Bretagne eau pure : le Sterenn, le Bizien, le Donant et le Guindy médian. 105 agriculteurs sur 204 au total ont signé un EPA, consistant en la réalisation de plans de fumure (azote, phosphore et potasse), de conseils sur la fertilisation et l'usage des produits phytosanitaires, de classements de parcelles et la mise en place d'indicateurs de suivi sur l'exploitation. Cette démarche est réalisée en partenariat avec la Chambre d'agriculture (animatrices agricoles et conseiller agronomie) et les prescripteurs. Les classements de parcelles à risques sont réalisés par les techniciens du bassin versant.

- *Le CAD territorial Jaudy-Guindy-Bizien et zone littorale légumière*

Le contrat d'agriculture durable territorial (CAD) est un outil basé sur le volontariat qui propose à l'ensemble des agriculteurs du territoire concerné, des aides pour la mise en place d'actions de reconquête de la qualité de l'eau et de préservation de la biodiversité. Ce CAD territorial concerne l'ensemble du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien ainsi que la zone littorale légumière. Le dossier a fait l'objet d'un arrêté préfectoral signé le 8 juillet 2005. Les mesures retenues concernent deux enjeux : l'eau et la biodiversité. L'année 2006 sera consacrée à la promotion de ce CAD territorial, en partenariat avec le Syntec de Pleumeur-Gautier pour la zone littorale légumière.

❖ L'aménagement et la gestion de l'espace rural

➤ Les classements de parcelles

Le classement des parcelles à l'exploitation selon le risque de contamination des eaux de surface par les produits phytosanitaires est proposé aux agriculteurs des secteurs prioritaires ainsi qu'aux membres du CPA, signataires d'un contrat EPA. En 2006, des classements pourront être réalisés en dehors du cadre des EPA sur les zones éligibles au programme Bretagne eau pure.

Sur la campagne 2004-2005, 37 classements ont été réalisés, représentant 1 906 hectares, selon trois classes de risques : faible, moyen, fort.

➤ Les programmes bocagers

Depuis 2002 sur le bassin versant est entreprise une démarche de reconstitution bocagère à travers 3 programmes :

- *Le programme départemental*

Sont concernés les particuliers et les agriculteurs du bassin versant qui reçoivent une aide de 60 % du Conseil général pour la construction de talus, boisé ou non, d'un linéaire supérieur à 50 mètres. Le bassin versant apporte une aide complémentaire sur ce programme à hauteur de 20 % pour la construction de talus et l'utilisation de paillage naturel au pied des plants. Le linéaire de talus programmé en 2005 atteint les 6 km. 14,2 km ont déjà été réalisés depuis 2001.

*- Le programme du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien*

Il concerne les exploitants agricoles du bassin versant ayant un projet en lien avec le sous-bassin versant du Sterenn. La prise en charge financière pour la création de talus, la mise en place de paillage naturel et la plantation de haies est de 100 % (apportée par le Féoga, le Conseil général des Côtes-d'Armor et le bassin versant). 20,7 km de talus et 10,5 km de haies ont ainsi été programmés, concernant 36 exploitations.

*- Le programme complémentaire du bassin versant*

Il concerne tous les exploitants agricoles du bassin versant, hors zone prioritaire du Sterenn, ayant un projet supérieur à 500 mètres linéaires. Une prise en charge financière de 100 % est possible pour la construction de talus, 80 % pour le paillage naturel et 60 % pour la fourniture de plants. En 2003, 1,5 km ont ainsi été programmés, 3,1 km en 2004 et 1,8 km en 2005, soit un total de 6,5 km pour 9 inscrits. 4,7 km ont déjà été reconstitués.

**Sur l'ensemble des programmes de reconstitution du bocage depuis 2001, près de 48 km de talus et plus de 10 km de haies sur talus ont été inscrits.**

Pour l'année 2006, il est prévu de poursuivre l'aide complémentaire du bassin versant au programme départemental pour la création de talus, avec une maîtrise d'ouvrage des communautés de communes. Pour le programme du bassin versant, la création de talus, la mise en place de paillage naturel, la fourniture de plants et la plantation de haies seront concernés. La prise en charge financière des travaux est de 100% avec une maîtrise d'ouvrage du bassin versant. Les zones éligibles seront les sous-bassins versants prioritaires (Sterenn, Bizien, Donant, Guindy médian), les périmètres de protection de captages, les autres zones protégées (Natura 2000...), les territoires dynamiques (ex : Bois-Riou), et les autres projets volontaires (avec un linéaire supérieur à 500 mètres).

➤ Le contrat de restauration et d'entretien du Jaudy-Guindy-Bizien-côtiers

- *Volet zones humides*

✂ Opérations de restauration et d'entretien des zones humides

Un inventaire des zones humides du bassin versant a été réalisé par traitement d'images satellites en 2002-2003. Une étude plus approfondie avec relevés de terrain a ensuite été réalisée sur le sous-bassin versant du Sterenn et a abouti à la rédaction de propositions de gestion des zones humides de ce secteur.

En 2004, cette démarche a été reconduite sur le sous-bassin versant du Bizien donnant lieu à un inventaire de terrain détaillé.

✂ 2005, une année transitoire

- Travaux de restauration

La démarche consiste à rencontrer des exploitants et des propriétaires de zones humides sur l'ensemble du bassin versant, puis à réaliser des inventaires sur les sites pressentis.

Deux sites en zone côtière ont été retenus pour 2005 : le marais de Gouvermel en Penvénan et Plougrescant, et le site de Traou-Wern en Penvénan, Plouguil et Plougrescant.

- Actions ponctuelles

Devant la demande grandissante des collectivités lors de l'établissement des P.L.U., le comité a délivré ses conseils aux communes qui en ont fait la demande pour l'inventaire de leurs zones humides (Minihy-Tréguier, Penvénan, Ploëzal, Saint-Laurent et Tréglamus).

Il participe également à des groupes de travail (départemental, S.C.O.T. du Pays de Guingamp, entre bassins versants) réfléchissant sur les méthodes d'inventaire et d'intégration des problématiques de zones humides dans les documents d'orientation et de planification.

Une réflexion est en cours en lien avec la cellule bocage du comité sur les corridors écologiques (comment les inventorier et les prendre en compte dans les projets d'aménagement).

D'autres actions ponctuelles ont été réalisées comme la participation aux journées de sensibilisation du bassin versant et le suivi de travaux de restauration et d'entretien sur des sites gérés par d'autres structures.

Enfin, la présence sur la commune de Trélévern d'une tourbière présentant une diversité de milieux a donné lieu à des investigations plus poussées et à une rencontre de l'exploitant concerné pour envisager des actions de préservation et de gestion de ce site remarquable.

#### ✂ Contrat de restauration-entretien 2006-2010

Le contrat de restauration-entretien sur le Jaudy-Guindy-Bizien-côtiers proposera un volet « zones humides ». Ce volet sera mis en œuvre par le Comité du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien.

Le constat est fait de menaces pesant encore sur les zones humides du bassin versant. De plus, il existe une demande du monde agricole et des collectivités liée aux enjeux de la qualité de l'eau et du fonctionnement biologique des milieux, appuyée par la directive cadre européenne sur l'eau (D.C.E.).

♦ **Le contenu** du volet « zones humides » comprendrait notamment la réalisation de diagnostics de terrain, la restauration du caractère fonctionnel des parcelles en respectant un cahier des charges mis en place par le bassin versant, un conventionnement tripartite entre le comité, le propriétaire et l'exploitant, mais aussi l'organisation de démonstrations et de formations, l'accompagnement des collectivités dans leur démarche d'inventaire et de valorisation des zones humides, et enfin le suivi des actions via des indicateurs appropriés.

♦ **La méthode** choisie consisterait en une reprise des inventaires déjà réalisés, une rencontre des propriétaires et exploitants des zones sélectionnées, et la mise en place d'une base de données et d'un système d'information géographique pour les zones humides du territoire.

#### ♦ **Le calendrier prévisionnel**

- fin 2005 : définition des sites d'interventions pour 2006, avec réalisation des travaux à l'automne 2006 ;
- début 2006 : définition des grands objectifs pour 2006-2010 et proposition de sites d'interventions ;
- automne 2006 : signature du contrat de restauration-entretien Jaudy-Guindy-Bizien-côtiers par le comité et les partenaires financiers.

- *Volet cours d'eau*

#### ✂ Opérations de restauration et d'entretien des cours d'eau

Les études préalables aux opérations ont été réalisées par la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique (en 2000-2001 pour le Jaudy et le Bizien, et en 2002-2004 pour le Guindy et les ruisseaux côtiers).

Le contrat de restauration-entretien (CRE) Jaudy-Bizien pour la période 2001-2005 a été mis en œuvre par le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Jaudy.

Le prochain CRE (programme quinquennal 2006-2010) concernera l'ensemble du territoire du bassin versant (Jaudy-Guindy-Bizien-côtiers) et sera mis en œuvre conjointement par le Comité du bassin versant du Jaudy-Guindy-Bizien et le Syndicat mixte d'aménagement de la vallée du Jaudy. Ce CRE comportera deux volets : un volet « cours d'eau » et un volet « zones humides ».

#### ✂ Contrat de restauration-entretien 2006-2010

L'objectif de ce contrat est la restauration de la qualité des milieux aquatiques. Un programme quinquennal de travaux de restauration et d'entretien sera proposé, prévoyant une sectorisation du cours d'eau en tronçons, associés chacun à un objectif de gestion : hydraulique, piscicole, faune/flore, diversité de la ripisylve ou usages.

#### ✂ Etude hydrogéomorphologique sur le bassin versant du Jaudy

On se reportera en annexe 1 pour le développement de cette étude.

### ❖ Les actions communales et la sensibilisation du grand public et des scolaires

#### ➤ La charte communale Dour hon douar

Les 52 communes du bassin versant ont été conviées à délibérer sur la charte communale Dour hon douar, comprenant 4 volets d'engagement :

- l'assainissement, individuel et collectif ;
- le désherbage communal ;
- l'aménagement de l'espace rural ;
- la gestion des déchets.

L'engagement entre la commune signataire et le Syndicat d'eau du Trégor est effectif jusqu'en 2006, date de fin du contrat de bassin versant Dour hon douar.

A ce jour, 46 communes ont signé la charte, 4 n'ont pas donné de réponse et 2 ont répondu négativement.

#### ➤ Les plans de désherbage communaux

Sur les 46 communes signataires de la charte communale, 38 ont leur centre-bourg dans le périmètre du bassin versant et sont donc concernées par le volet désherbage.

Depuis 2002, 15 plans de désherbage ont été réalisés et 1 plan est en cours de réalisation. Une commune a choisi l'arrêt complet de l'utilisation de produits phytosanitaires.

Il reste 21 plans à réaliser d'ici la fin du contrat Dour hon douar.

#### ➤ Formation et sensibilisation des agents communaux

En 2005, deux formations ont été proposées :

- application raisonnée des produits phytosanitaires (CNFPT) (mi-novembre 2005) ;
- respect de l'environnement et aménagement des bourgs (Florilan).

Une démonstration de balayeuse autotractée a eu lieu le 24 novembre 2004 à Cavan devant une vingtaine d'élus et d'agents.

Des diagnostics de pulvérisateurs communaux ont été réalisés dans 4 communes par une société spécialisée, avec un financement du bassin versant à hauteur de 50 %.

Des panneaux et livrets de conseils de prudence concernant l'utilisation de produits phytosanitaires ont été délivrés à 24 communes dans le courant de l'année.

➤ Fleurissement

La réflexion menée conjointement par le Comité départemental du tourisme et les comités de bassin versant pour le concours départemental a permis l'ajout de critères environnementaux dans la grille de notation commune.

La participation du bassin versant aux jurys de fleurissement départemental et du Pays touristique du Trégor-Goëlo a permis une sensibilisation des personnes inscrites et la création d'un prix « Coup de cœur environnemental » pour l'utilisation de pratiques naturelles au jardin.

➤ Sensibilisation des scolaires

Des visites ont été organisées avec les classes primaires de Tréguier, Pleudaniel, Pouldouran et Saint-Laurent sur les sites suivants :

- station d'épuration de Tréguier ;
- station de traitement des eaux et château d'eau de Louargat ;
- site des forages de Traou-Wern et station de traitement des eaux de Kermenou en Plouguiel.

Des animations ont été réalisées pour les écoles du Bizien par le bassin versant et en partenariat avec la communauté de communes du Pays rochois autour de l'exposition « Estuaire du Jaudy : de la terre à la mer » et de la maquette du bassin versant. Celles-ci ont également été prêtées aux écoles qui en ont fait la demande durant l'année scolaire.

Un concours de dessin sur le thème « L'eau, source de vie et de plaisir : protégeons-la » a été ouvert à l'ensemble des écoles du territoire. Six classes ont participé. Un poster a été édité avec le dessin sélectionné. La classe gagnante (CE1/CE2 du R.P.I. de Pouldouran-Trédarzec) s'est vu offrir une mallette pédagogique sur le thème de l'eau, ainsi que des jardinettes, des posters et des crayons de couleurs Dour hon douar pour tous les élèves.

Le poster a été distribué à toutes les classes participantes, et le sera aux mairies, bibliothèques...

## ❖ L'animation, la communication et l'évaluation

➤ Supports de communication générale

Trois lettres d'information Dour hon douar Infos et un bulletin de jeu-concours sur le thème « L'eau et vous » ont été distribués à l'ensemble des habitants du bassin versant. Les 5 gagnants du jeu-concours se sont vu offrir un désherbeur thermique ainsi qu'un tee-shirt Dour hon douar, également offert aux autres participants (plus d'une centaine).

Une exposition sur le thème des actions mises en place par le comité de bassin versant a été réalisée. Elle comporte actuellement 17 panneaux. Deux autres panneaux complémentaires seront réalisés prochainement.

Des articles de presse paraissent régulièrement sur les animations, travaux d'aménagement, démonstrations et sorties scolaires organisés par le comité.

## ➤ Journées Bretagne eau pure

Le bassin versant a participé cette année aux Journées Bretagne eau pure organisées au mois de juin sur l'ensemble de la région :

- du 28 mai au 5 juin, en association avec la semaine du développement durable :
  - ❖ avec la communauté de communes du Pays rochois, sur la commune de Pommerit-Jaudy, des chantiers de nettoyage des sources du Bizien ont été organisés pour des bénévoles et des élèves du CFA (enlèvement de déchets divers, d'embâcles...). Une conférence sur le jardinage au naturel avec Philippe Munier de Jardin Passion a été proposée au public. Enfin, la maquette et l'exposition « Estuaire du Jaudy : de la terre à la mer » ont été présentées à la salle des fêtes pendant la semaine.
  - ❖ avec la commune de Trévou-Tréguignec, qui a présenté la maquette du bassin versant et l'exposition sur l'estuaire du Jaudy dans une salle de la mairie en fin de semaine.
- le 12 juin sur la commune de Bégard : ferme ouverte chez Eliane et Bernard Clech, exploitants laitiers ayant contracté un EPA (sous-bassin versant prioritaire du Donant). Cette journée à destination du grand public a permis des échanges entre les visiteurs et les agriculteurs et techniciens présents, autour de stands à thèmes (vie de l'exploitation, engagements des exploitants pour la reconquête de la qualité de l'eau, désherbage non-agricole, engagement des communes, gestion et aménagement du milieu) et de randonnées pour découvrir l'environnement bocager de la ferme (avec l'association Ar Valeerien Bear et les techniciens du bassin versant). Un repas champêtre servi par l'association La Pierre Le Bigaut (destinataire des recettes) a réuni 140 convives.

## ➤ Autres manifestations

Le bassin versant a également été présent à la fête des Radeaux à La Roche-Derrien (23 et 24 juillet) où il a présenté sa nouvelle exposition. Une plaquette de sensibilisation distribuée à l'ensemble des radoteurs lors de leur inscription donnait des conseils pour préserver la fragilité de l'estuaire et éviter les déchets et dégradations du milieu lors de la manifestation.

L'exposition sur les actions du bassin versant a enfin été montée au centre de découverte du son à Cavan dans le cadre de « Une journée dans la nature », les 1<sup>er</sup> et 2 octobre dernier.

## ➤ Interventions

Trois interventions dans les lycées agricoles du secteur (CFA de Pommerit-Jaudy et Kernilien) ont eu lieu auprès d'élèves des filières générale et agricole : présentation d'un bassin versant, pollutions azotées et phytosanitaires, actions proposées par le comité et logique d'acteurs.